

Pacte d'avenir : Le collectif Bretagne du mouvement pour la paix propose des alternatives

La violence des licenciements qui frappent les salariés de Bretagne et d'ailleurs dans de nombreux secteurs suscite des réactions de colère et des protestations légitimes qui toutefois ne doivent pas dégénérer en violences et en destructions systématiques. Le Mouvement de la Paix alerte depuis plusieurs années sur le fait que « La domination de l'économie par des puissances financières privilégie l'argent plutôt que les besoins humains. Les conséquences sont dramatiques pour des millions de personnes, menaçant la survie des plus vulnérables, accroissant les inégalités et mettant en concurrence exacerbée les peuples et les individus ». En septembre 2012 nous avons d'ailleurs organisé à Rennes un débat intitulé « Non aux violences économiques sociales et guerrières » . Aujourd'hui c'est la Bretagne qui est victime de ce qu'il faut bien appeler une guerre économique qui met en cause structurellement le développement économique de la Bretagne et conduit à déstructurer les sociétés civiles tant dans les pays du Sud qu'en France et en Bretagne. Doux a cassé l'emploi en Bretagne, tout en contribuant à détruire une partie de l'agriculture africaine et à fragiliser les sociétés africaines ce qui favorise de nouvelles violences. (En vendant à bas prix avec le soutien de l'Union Européenne des poulets congelés. Chacun se souvient de la campagne d'Agir ici sur le thème Exportations de poulets: l'Europe plume l'Afrique!-).

Dans le cas de l'électronique:

le partenariat Lucent-Alcatel a abouti à ce qu'une grande partie du portefeuille de brevets issus de travaux de recherche, souvent faits dans les services publics, particulièrement en Bretagne, soit maintenant entre les mains

de multinationales à base américaine, au détriment de l'indépendance économique de la France.

Ensuite on demande des sous pour fabriquer de nouvelles armes atomiques au nom de notre indépendance, et la Région Bretagne investit massivement dans l'électronique d'armement à travers le financement de 20 thèses de recherche par an (voir Ouest France il y a quelques mois). La fausse solution du lobby militaro-industriel : Vouloir développer l'économie, « la compétitivité » comme ils disent, de la Bretagne sur le renforcement du complexe militaro-industriel et en particulier sur l'industrie nucléaire militaire comme base de développement, constitue une erreur, voir une faute qui peut conduire la Bretagne dans le mur si on ne s'y oppose pas. C'est pourtant un des axes développés par le projet de loi de programmation militaire qui, page 19 indique:

« la France a fait le choix de considérer que l'industrie de défense est aussi un facteur de compétitivité pour l'ensemble de l'économie »..

Cette loi va mobiliser 190 milliards d'euros sur la période 2014-2019 dont 23 milliards pour les armes nucléaires. Tout le monde sait qu'environ 10 milliards seront consacrés à des investissements liés à la modernisation des armes nucléaires, tant à Crozon pour l'Île Longue, qu'à Landivisiau pour la composante aéroportée de l'arme nucléaire. Pourtant les études des Nations Unies sur la liaison dépenses d'armement et développement montrent que les industries civiles sont beaucoup plus créatrices d'emplois que les industries d'armement. Le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz affirme la même chose. Par ailleurs les Nations Unies à travers le programme *pour une culture de la paix* demandent aux États de réduire leurs dépenses d'armement et d'agir pour une construction politique de la paix en impulsant un développement économique et social juste, durable et solidaire.

De plus, investir pour de nouvelles bombes atomiques est d'autant inacceptable...

que cela constitue une violation du droit international alors que, justement sur le plan international, un processus multilatéral est engagé en vue du désarmement nucléaire. Ce sont des dépenses illégales et inutiles sur le plan militaire et un mauvais choix sur le plan économique.

En conséquence, le collectif Bretagne du Mouvement de la paix propose:

□ A – La réorientation des crédits prévus pour de nouvelles armes atomiques (vecteurs et bombes :10 milliards entre 2014-2019) vers des investissements utiles économiquement , socialement et culturellement et qu'une grande partie de cette somme soit consacrée au développement économique, social et culturel de la Bretagne et affectée au pacte d'avenir pour la Bretagne donnant ainsi des moyens pour des projets nouveaux pour :

1. Conforter structurellement la liaison formation-recherche-développement-emploi

2. Un développement durable la filière agricole et agroalimentaire avec des mesures favorisant les circuits courts et la consommation de produits de qualité y compris pour les ménages aux revenus les moins élevés (ce qui suppose un volet social)

3. Le développement de la filière électronique pour la santé (logiciels et matériels)

□ B- le financement par l'Europe de programmes structurels du type FEDER consacré à un plan de décroissance progressive et organisé du complexe militaro-industriel est lié aux armes atomiques en Bretagne. En effet, les évolutions constatées au plan international en matière de désarmement nucléaire doivent

nous conduire à anticiper les conséquences d'un désarmement nucléaire nécessaire et prévisible plutôt que de les subir y compris en terme d'emplois et de restructurations industrielles. Ces orientations constituent pour nous le passeport de la Bretagne vers l'avenir.

Rennes le 10 décembre 2013

Collectif Bretagne du Mouvement de la Paix